

ABONNEMENT

SAUMUR :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 NOVEMBRE

IL N'Y A PLUS DE GOUVERNEMENT

Il n'y a plus de gouvernement ! s'écriait samedi M. Clémenceau insistant sur l'urgence de son interpellation.

Le chef de l'extrême gauche oserait-il soutenir que, dans le chaos de leurs réunions d'avant-hier soir, les groupes républicains aient retrouvé le gouvernement perdu la veille comme une pièce compromettante du dossier Wilson-Limouzin ?

En renversant le cabinet, la Chambre a consolidé momentanément M. Grévy, qui se retranche, pour ne pas abandonner ses appointements, derrière la nécessité de former un nouveau ministère. Les quelques amis de l'Elysée ne doivent cependant pas trop se réjouir de la diversion, car on peut se demander si le beau-père de M. Wilson ne rencontrera pas des difficultés inouïes pour composer un cabinet. Et, en admettant qu'il se trouve encore des gens ambitieux des honneurs précaires et frelatés du pouvoir républicain, il reste à savoir quel accueil sera fait à ce conseil politique de M. Grévy, ou plutôt de M. Wilson.

Les gauches ne peuvent pas constitutionnellement chasser M. Grévy, mais elles peuvent rendre tout ministère impossible, en refusant de voter le budget. Le président, de son côté, a comme ressource la dissolution de la Chambre, mais rien n'autorise à penser que le Sénat lui prêterait son indispensable appui.

Et d'ailleurs, la dissolution ? M. Grévy en a peur tout autant que M. Clémenceau ; ils n'ignorent pas que la France indignée donnerait congé aux républicains et à la République.

La Droite qui a bien agi en n'accordant « ni crédit, ni confiance au gouvernement » et qui, selon la déclaration de M. de Baudry-d'Asson, n'a à considérer que l'honneur, la dignité et les intérêts de la France, doit donner pour sanction à son vote une politi-

que résolument monarchique. Or, la politique monarchique, en ces temps où il n'y a plus de gouvernement, consiste à en appeler au pays. Que la République fasse donc des élections générales. Nous l'en défions.

La République craint les arrêts du suffrage universel. En cela, elle fait preuve de perspicacité.

LA CRISE

Le vote de la Chambre a un double caractère. C'est un vote de protestation, à la fois contre la politique générale du Cabinet et contre le rôle du Président de la République dans les scandales récents.

Le vote vise M. Grévy tout autant et peut-être plus encore que M. Rouvier ; c'est l'impression générale ressentie à la Chambre et que la plupart des journaux constatent et relèvent.

Si un ministère radical succède au ministère Rouvier, dit la Gazette, il aura à compter avec les représailles opportunistes. Et il va se produire ce résultat surprenant que l'homme chargé de constituer le nouveau Cabinet recevra cette mission de M. Jules Grévy, conseillé par Wilson, c'est-à-dire d'un chef d'Etat discrédité, traduit à la barre de l'opinion publique par les organes menés de tous les Républicains et menacé de disparaître bientôt lui-même.

A ces conditions éminemment favorables à une aggravation des divisions républicaines, il faut en adjoindre une autre et la plus importante : la vacance à peu près inévitable de la présidence de la République.

Déjà les hostilités sont ouvertes entre radicaux et opportunistes. Samedi encore, M. Jules Ferry s'étant permis d'élever la voix pour réclamer la clôture de la discussion relative à la fixation de la date de l'interpellation Clémenceau, une formidable bordée de huées a interrompu l'homme du Tonkin.

M. Ferry a été battu avec son compère Rouvier, on peut compter qu'il ne voudra pas rester sous le coup d'une défaite qui l'a

cruellement atteint dans ses ambitions présidentielles.

La Droite a la partie belle. Dans la voie où elle vient de s'engager, elle provoquera bientôt la débâcle républicaine.

Sa politique, le but de tous ses efforts doit être d'obtenir un appel au pays, dans le plus bref délai possible.

Il n'y a plus de gouvernement — M. Clémenceau l'a proclamé lui-même — l'impuissance parlementaire est notoire. L'anarchie est à son comble.

Dans ces conditions, une consultation du pays s'impose ; elle ne peut que nous être favorable, car la République est perdue dans l'opinion et la Monarchie faite dans les esprits.

L'Intransigeant conclut à la sortie de M. Grévy de l'Elysée et à la rentrée de M. Boulanger au ministère.

L'opinion des principaux journaux républicains est loin d'être rassurante pour l'avenir de la République ; tous se rendent compte de la gravité de la crise que traverse leur régime.

Quant aux journaux de la Droite monarchique, ils sont tous unanimes à féliciter les députés conservateurs du vote qu'ils ont émis.

M. Clémenceau est allé à l'Elysée hier matin. M. Grévy lui a offert de constituer un cabinet. Il a répliqué à M. Grévy que la crise n'était pas seulement ministérielle, mais présidentielle. Son avis est, en somme, que la question présidentielle doit être vidée tout d'abord.

M. Grévy, sans répondre sur ce point, a essayé d'obtenir au moins la neutralité de M. Clémenceau, dans le cas où un nouveau cabinet pourrait être formé sans lui.

Le chef de l'extrême-gauche a répondu à cette demande par les mêmes objections qu'il avait présentées en ce qui la concernait.

En sortant de l'Elysée, M. Clémenceau s'est rendu chez le président de la Chambre ; il a vu, après déjeuner, MM. de Freycinet et Goblet.

Il y a eu hier soir, à l'Elysée, une conférence à laquelle ont dû assister, paraît-il, MM. Clémenceau, de Freycinet, Floquet et plusieurs autres notabilités parlementaires.

On disait que l'intention de M. Grévy était de demander, dans cette conférence, si réellement il ne peut pas se dispenser de démissionner.

On lit dans le Rappel :

« La fait d'avoir appelé M. de Freycinet indique bien la résolution de M. Grévy de rester à la présidence de la République.

» Cette résolution est, en effet, absolument ferme. Hier, M. Grévy a reçu un certain nombre d'amis personnels qu'il a dans les deux Chambres, et s'est exprimé nettement à cet égard.

» A tous, il a répété qu'il connaissait son droit et son devoir ; il considère qu'il ne doit pas se retirer, et il croit qu'il sera possible de constituer un ministère.

» Cependant, il a envisagé le cas où on lui rendrait impossible de constituer un ministère ou d'en faire vivre un qu'il aurait constitué. Dans ce cas, il a donné à entendre qu'il finirait par se retirer, après avoir adressé au pays un message où il expliquerait pourquoi. »

M. de Freycinet, reconnaissant qu'il lui était impossible de constituer un cabinet viable, a renoncé à se charger de la mission que lui avait confiée M. Grévy.

M. Goblet, qui a été appelé à l'Elysée, a également refusé de constituer un ministère.

Sur le conseil de MM. Freycinet et Goblet, M. Grévy s'est décidé à appeler M. Clémenceau.

Nous croyons savoir que, quelles que soient les combinaisons mises en avant par les divers groupes politiques, le parti du Président de la République est désormais arrêté.

8 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

VI

Après le départ de son amie, la veuve du tailleur se disposa à préparer le repas du soir. Tout en allant et venant, elle laissait échapper plus d'un soupir. Pourquoi ne voulait-on pas s'entendre ? c'était si facile pourtant ! Si facile ! non, vraiment. Elle songeait aux chocs possibles entre le caractère de M^{me} Moser et celui de Mina ; toutes deux n'étaient-elles pas vives, irritables ? Alors, elle soupirait de nouveau. Une fois ses préparatifs achevés, Marie Brindes vint s'asseoir près de la fenêtre. Le jour baissait, mais elle ne se pressait pas d'allumer la lampe.

Tout en songeant aux difficultés de la situation, la veuve évoquait le passé. Elle connaissait depuis l'enfance Gertrude Polner, devenue M^{me} Moser.

Nées dans le même village, les sympathies du jeune âge devinrent avec le temps une amitié durable, qu'augmentaient maintenant les tristesses partagées d'un demi-exil. A Lille, tante Marie chercha longtemps le clocher de Strasbourg,

regrettant la promenade du pont de Kelh, le vieux Rhin. Cependant, en se serrant les uns auprès des autres, les membres de la petite colonie, formant une ombre d'Alsace, connaissaient encore de douces heures. Hélas ! la mort avait frappé d'abord l'artiste, puis sa veuve, cette pauvre Rosen Arder ! Comme tout cela paraissait dur ! Il fallait bien que le bonheur des enfants mit un baume sur ces chagrins et allumât un nouveau rayon dans les cœurs.

Depuis la mort de leur mère, les deux sœurs prenaient tous leurs repas chez tante Marie. On organisait ainsi la dépense en commun.

Parfois Mina emmenait Rosen à ses leçons ; celle-ci pouvant s'amuser d'un livre à images, d'une poupée, éclairait de son beau visage d'ange la laide petite fille d'étude. Plus d'une pensionnaire, il est vrai, jetait à la dérobée un coup d'œil furtif vers la petite fille, mais sans autre démonstration extérieure, car Mina n'entendait pas raillerie sur la discipline. Ses élèves la craignaient et la respectaient, ce qui les aidait à faire des progrès.

Le plus souvent Rosen restait chez la veuve. Là, elle pouvait trotter, rire, jouer à son aise. Souvent elle entourait de ses bras caressants le cou de la bonne tante, et lui donnait nombre de baisers frais et doux de l'enfance. La fillette aimait sa sœur, mais une certaine timidité la

rendait peu expansive à son égard. Chose singulière dans un âge aussi tendre, Rosen ressentait vivement la perte de sa mère. Pendant les premiers temps surtout, son enjouement ordinaire était remplacé par un regard allangui, qui cherchait dans le vide. Un instinct secret l'avertissait de ne pas prononcer le nom chéri devant Mina ; mais, tous les matins, à l'heure où celle-ci se rendait à la pension, la petite entrait dans la chambre autrefois habitée par leur mère, regardait le lit, soulevait les couvertures, écartait les rideaux, puis revenait triste, sans rien dire. Le cœur se développait trop tôt.

Le jour mourait... S'arrachant à ses réflexions, M^{me} Brindes s'empressa de mettre le couvert. Bientôt un pas ferme, rapide, suivi d'un autre fort léger, se fit entendre et la porte s'ouvrit.

— Bonjour, tante Marie, dit Rosen en se suspendant au cou de la veuve.

— Combien j'étais ennuyée de ne pas te voir, ma mignonne ! répondit M^{me} Brindes, l'embrassant à plusieurs reprises.

Mina débarrassa l'enfant de son manteau, et bientôt celle-ci vint se percher sur sa haute chaise comme un petit oiseau sur la branche.

Le repas terminé, les deux femmes prirent leur ouvrage. Tante Marie était anxieuse : elle désirait entamer un entretien délicat ; mais, l'attitude de

la jeune fille ne l'encourageant guère, elle ne savait par où commencer. Celle-ci, plus silencieuse qu'à jamais, tenait à distance même les intimes. Depuis la mort de sa mère, Mina avait beaucoup maigri. Autrefois, bien qu'elle n'eût jamais eu de fraîcheur, lorsque sa peau délicate se colorait sous le feu d'une émotion agréable, sa figure revêtait un véritable éclat. Pendant l'année précédente, sous l'empire d'un sentiment nouveau, elle était devenue fort attrayante, grâce à son expression adoucie : « Partout les femmes heureuses sont belles », a dit un auteur ; en effet, le bonheur est un grand magicien, et nul plus que l'amour, au printemps de la vie, ne met de grâces sur le visage et de lumière dans les yeux.

Le chagrin faisait de plus grands ravages encore à l'intérieur. L'esprit de la jeune fille s'assombrissait, les joyeuses lueurs s'éteignaient, les oiseaux chanteurs de la jeunesse, qui commençaient à égayer cette nature un peu sévère, faisaient place aux voix plaintives de l'amer regret. La douleur n'avait pas tout fait : un frémissement étrange de susceptibilités et de révoltes invouées apparaissait à la surface. La perte de l'influence maternelle se faisait déjà sentir ; seule, M^{me} Klarz possédait la puissance de rasséréner cet esprit inquiet et ce cœur avide de tendresse ; de dompter les mauvais sentiments dans une organisation à la fois généreuse et despotique.

Il ne veut accepter qu'un ministère Freycinet. Le nouveau président du Conseil serait chargé de lire aux Chambres le message de démission de M. Grévy, et le Congrès serait convoqué immédiatement, dans les formes prévues par la Constitution.

A LA CHAMBRE

On a beaucoup discuté hier au sujet d'une proposition de M. Jolibois et d'une proposition de M. Michelin tendant à la révision de la Constitution.

La discussion n'a pas manqué d'intérêt, puisqu'elle a forcé les républicains à avouer leurs inquiétudes et puisqu'elle a manifesté une fois de plus les divisions de la majorité.

Mais, quant à l'objet lui-même du débat, il ne mérite qu'une attention médiocre.

Assurément M. Jolibois ne s'est fait aucune illusion sur le sort de sa proposition réclamant la réunion d'un Congrès pour modifier la Loi constitutionnelle dans le sens de la nomination du chef de l'Etat (textuellement: du Président de la République) par le suffrage universel et direct. Il est trop vieux parlementaire pour ignorer l'accueil déjà fait à des propositions analogues dans de précédentes réunions de l'Assemblée nationale, et la façon dont les républicains réglent d'avance le programme de leurs comédies révisionnistes.

Sa démarche n'a pu avoir, même à ses propres yeux, que la valeur d'une manifestation de tribune. Et si, par l'organe de M. le duc de Doudeauville, la Droite monarchique s'y est volontiers associée, c'est que la proposition tendait en définitive à une nouvelle consultation du pays. Mais l'honorable M. de La Rochefoucauld a fait des réserves dont la raison apparaît assez clairement pour n'avoir pas besoin d'être expliquée.

Maintenant la manifestation est faite, il faut recourir à de la politique pratique.

Les conservateurs n'ont rien à attendre d'un Congrès composé en majeure partie de républicains. C'est au pays directement consulté qu'ils doivent demander l'élection d'une Assemblée chargée de faire prévaloir ses volontés. Or, seule la dissolution de la Chambre permettra, à bref délai, une nouvelle consultation nationale.

Obtenir qu'on rende la parole à la France, et le plus tôt possible: voilà, nous le répétons, quel doit être, à cette heure, l'objectif de la politique conservatrice.

Ce n'est pas l'appel au Congrès républicain que nous voulons, c'est l'appel à la France. J. DE GONTIER.

DECLARATION DU DUC DE DOUDEAUVILLE

« Messieurs, mes amis et moi nous avons toujours voté la révision de la Constitution et nous allons voter l'urgence, mais nous faisons toutes nos réserves sur les conclusions de l'honorable M. Jolibois. »

Les couloirs de la Chambre, comme tous les jours de crise, présentent une grande animation.

Naturellement on ne s'entretient que de

M^{me} Moser ayant donné le conseil, — que Mina prenait pour un ultimatum, — de reculer l'époque du mariage des deux jeunes gens après l'obtention du titre d'agrégé, ne rencontra aucun obstacle chez son fils. Il comprenait la sagesse des raisons émises: lorsqu'il pourrait prétendre aux premières chaires, ses écoliers lui permettraient d'envoyer sans inquiétude les charges d'un chef de famille.

Mina acceptait jusqu'à un certain point la prévoyance de sa future belle-mère; mais Jean, tant de raison ne faisait-elle point tort à son cœur? Et cette obéissance filiale si complète, ne lui présageait-elle pas une place bien humble à son propre foyer? Elle le savait, le jeune homme, qui vendrait sa mère, n'eût pu comprendre, ni admettre l'idée d'une séparation. Sur ce point, son empire échouerait. Jean, comme la plupart des individualités offrant un mélange de force et de douceur, facile pour ce qui le concernait, indifférent aux détails, aimant la paix par-dessus tout, pouvait devenir inexorable quand certaine fibre était atteinte. Mina le connaissait; de là, mêlées à l'amertume des regrets, les ombres planant sur ses jeunes espérances.

Malheur à nous quand la méfiance entre dans notre cœur, elle soulève bientôt l'aigreur et la tristesse.

— Eh! bien, Mina, dit M^{me} Brindes, comment

la situation actuelle: la crise ministérielle, la démission prochaine du Président de la République, et surtout l'entretien de M. Jules Grévy avec M. Clémenceau font l'objet de toutes les conversations.

Beaucoup de monde aux portes du Palais-Bourbon.

LA FUITE DU DERNIER MINISTÈRE

Lorsque M. Rouvier déclarait naguère qu'il ne tiendrait aucun compte des voix de la Droite, nous relevions cette impertinente sottise. Samedi, M. Rouvier, mis en minorité par le concours de la Droite, s'est retiré, abandonnant la majorité républicaine qui avait voté pour lui. M. Rouvier, et ses collègues ont terminé piteusement leur malheureuse carrière, qui, commencée le 31 mai, a fini le 19 novembre, après une durée de cinq mois et demi. Les ministres, au lieu de répondre aux attaques, de se justifier de certains soupçons, ont pris la fuite. Les accusés se sont évadés du tribunal parlementaire.

TOUT A VENDRE

En quelques lignes, la *Lanterne* qualifie tout le régime qui déshonore actuellement la France.

Elle dit à propos de M. Wilson et de M. Grévy:

« Ce qui nous importe, ce qui importe au pays, c'est de savoir si, pendant six années, la résidence du premier magistrat de la République a été transformée, par une tolérance qui frise la complicité, en une agence d'affaires véreuses. »

« Là-dessus, nul doute possible. Les preuves matérielles et morales abondent. Pendant six ans, le palais de l'Elysée a été le théâtre des tripotages les plus indignes. On y a tout acheté: places, adjudications, dignités honorifiques, etc., PARCE QUE TOUT Y ÉTAIT A VENDRE. »

Vous entendez bien, Français naïfs, qui avez voté pour des républicains, modérés et autres: pendant six ans, depuis que les républicains sont au pouvoir, tout a été acheté, PARCE QUE TOUT ÉTAIT A VENDRE.

N'allez-vous pas bientôt rejeter toute cette boue dans le ruisseau?

N'avez-vous pas assez des honteuses manœuvres que signale toute la presse?

Le gâchis dans l'armée

On lit dans la *Lanterne*:

LE DÉSORDRE AU MINISTÈRE DE LA GUERRE.
LA MOBILISATION COMPROMISE.

« Nous savons, de source sûre, que la plus grande crainte règne au ministère de la guerre. »

« Notre mobilisation est actuellement entièrement compromise. »

« La mobilisation de l'infanterie, entre autres, si elle devait avoir lieu en ce moment, ne serait pas possible. »

« Des milliers et encore des milliers de

se sont passées les leçons aujourd'hui?

— Assez mal: des élèves distraites, elles songent aux prochaines vacances.

— Vous paraissez fatiguée, ma pauvre enfant?

— Oui, répondit-elle, s'appuyant sur le dossier de sa chaise avec un geste de lassitude.

— Vous travaillez trop, prenez un instant de repos.

Et la bonne dame voulut enlever l'ouvrage des mains de la jeune fille. Celle-ci le retint.

— Non, tante, ce mouchoir doit être rendu demain.

Les leçons suffisaient amplement aux dépenses quotidiennes; mais Mina, ne voulant pas entrer sans un petit pécule dans une autre famille, y ajoutait le produit de sa broderie. Elle le savait, l'achat du terrain mortuaire avait attiré le blâme de M^{me} Moser. Ah! ses chers morts! son être se soulevait à cette pensée. Ardente, inexpérimentée, elle n'envisageait chaque chose qu'au point de vue du sentiment.

— Demain Jean et sa mère viendront passer la soirée, dit résolument M^{me} Brindes, décidée à entrer dans son sujet coûte que coûte.

— Oui, répondit Mina d'une voix calme.

— Toute une semaine s'est écoulée sans les voir. (Elle le savait bien.) Jean travaille avec tant d'ardeur pour ce fameux examen de l'année prochaine!

(A suivre.)

réserve sont sans affectation. C'est-à-dire que s'ils se rendaient à l'endroit indiqué par leur livret ils ne trouveraient plus personne pour les recevoir, par suite de la suppression des compagnies de dépôt et des 4^{es} bataillons chargés de les encadrer.

Un nombre non moins considérable d'autres réservistes ne savent plus où ils doivent répondre, car on a retiré les livrets à la plupart d'entre eux et on ne les leur a pas rendus.

En cas d'appel, ils ne sauraient même pas où ils doivent se rendre.

« En un mot, la désorganisation est si complète qu'en cas de guerre nous assisterions au gâchis le plus épouvantable. »

Quand nous distions que la République c'était la défaite, la débâcle, la perte de l'armée, avions-nous tort?

Ce sont les républicains eux-mêmes qui l'avouent.

Et voilà des gaillards qui ont mis à la porte un général comme le duc d'Aumale, un colonel comme le duc de Chartres, un chef d'état-major comme Miribel!

La République, c'est le gâchis dans l'armée.

C'est au nom du salut de l'armée qu'il faut « en finir » avec la République.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

A l'un des plus intimes, le Président a déclaré « qu'il était décidé à ne sortir de l'Elysée que les pieds en avant ». (Textuel.) Et comme quelqu'un lui faisait remarquer qu'il assumait une tâche bien lourde pour un homme de son âge, M. Grévy répondit avec un accent de fermeté qui fit une grande impression:

« Je suis un républicain de 80 ans, et je montrerai ce qu'un homme de cet âge peut faire pour défendre la République quand il la considère comme compromise. »

GRÉVY COMPLICE

Nous lisons dans le *Matin*:

« Jusqu'ici, devant la commission d'enquête, M. Gragnon a persisté à affirmer que les deux fameuses lettres de M. Wilson n'avaient pas été « distraites » du dossier, et peut-être, soutiendra-t-il cette affirmation, toujours — officiellement. »

Or, ce qui se dit tout haut, ce que déclarent les amis de M. Gragnon, libres, eux, de tout secret professionnel et qui n'ont à couvrir personne, c'est que c'est à M. Grévy en personne que M. Gragnon aurait remis les deux lettres de son gendre. »

PAIX OU GUERRE

Nous lisons dans le *Paris*:

« Le *Berliner Tagblatt* disait hier: « Après la visite, il faut que les relations russo-allemandes s'améliorent ou deviennent pires. »

« M. de Bismarck ne néglige rien pour que la seconde alternative se réalise. »

« L'empereur Guillaume s'éteint; le Kronprinz est mourant. Demain peut-être auront disparu les deux seuls hommes qui, pour des raisons différentes, répugnent aux aventures. Demain peut-être la paix de l'Europe sera à la merci d'un jeune agité. »

« Cette situation mérite toute notre attention. D'un moment à l'autre notre existence nationale peut se trouver en jeu. Régions donc au plus vite nos différends intérieurs pour n'avoir plus à songer qu'à l'ennemi. Tenons-nous prêts. »

M. GORON. — On lit dans l'*Autorité*:

« La préfecture de police nous communique la note suivante: »

« M. Goron, chef de la Sûreté, est mis en disponibilité à partir de ce jour. »

« M. Dhers, commissaire de police du premier arrondissement, quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, est chargé provisoirement d'assurer le service de la Sûreté. »

UN CONCLAVE RÉPUBLICAIN

Dans la crainte que le successeur de M. Grévy ne soit élu par une coalition de droite et de gauche, M. Naquet a cherché un moyen de « parer au danger ». Il l'a trouvé et l'indique ainsi dans l'*Estafette*:

« Il suffira pour cela de décider que, dès la démission de M. Grévy officiellement connue, tous les républicains des deux Chambres, réunis en conclave, choisiront par deux ou trois tours de scrutin secret le candidat unique en faveur duquel tous prendront l'engagement d'honneur de voter à Versailles. Cette décision doit être l'œuvre de la réunion plénière. »

MESURES DE PRÉCAUTION

M. et M^{me} Wilson ont décidément déménagé de l'Elysée, où des mesures de précaution de toute sorte ont été prises depuis quatre jours. On a notamment garni les grilles de volets en tôle.

On craint évidemment, un jour ou l'autre, une manifestation populaire devant l'Elysée.

Les conseillers municipaux autonomistes paraissent vouloir se mêler de l'affaire.

AH! QUEL MALHEUR D'AVOIR UN GENDRE

Depuis le vote de la Chambre, des camélots s'en vont par bandes le long des rues et des boulevards criant sur un ton lamentable le titre de la chanson du jour:

« Ah! quel malheur d'avoir un gendre! »

Cette chanson est très achetée par les passants. Aussi les crieurs se piquent d'humeur et pleurent littéralement le titre:

« Ah! quel malheur d'avoir un gendre! »

LE CAS DU GÉNÉRAL D'ANGLAU

Le général d'Andlau fait-il encore partie du Sénat? nous demande-t-on.

— Oui. Il a été condamné à cinq ans de prison, mais la condamnation ayant eu lieu par défaut, le général peut faire appel de ce jugement, en se présentant spontanément devant ses juges. Le bureau du Luxembourg ne veut prendre aucune décision avant cet appel. Par conséquent, n'étant pas rayé de la liste des sénateurs, le général peut encore siéger et toucher, ou faire toucher par un mandataire, son indemnité de sept cent cinquante francs par mois.

Mais cette situation anormale ne saurait se prolonger bien longtemps. Le général, en effet, représente (?) au Luxembourg les électeurs de l'Oise, et ce département est compris dans la série renouvelable en janvier prochain. Dans deux mois, M. d'Andlau ne fera plus partie du Sénat.

Quant au grand conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, il examinera, dans sa prochaine séance, le 5 décembre prochain, le dossier du général d'Andlau, et prononcera sans doute sa radiation immédiate.

SUCCÈS CONSERVATEUR

Nous avons signalé le succès partiel obtenu il y a huit jours par les conservateurs dans l'arrondissement de Cosne. Ce succès s'est complété dimanche. Le candidat conservateur, M. Jolivet, a été élu par 4,902 voix, tandis que son unique concurrent, le citoyen Goujat, radical, n'en obtenait que 950. Rappelons qu'il s'agissait de remplacer feu Gambon, membre de la Commune. En 1883, les voix étaient ainsi réparties pour l'élection cantonale de Cosne: républicains, 2,487; conservateurs, 670. Ce rapprochement caractérise suffisamment les progrès de nos amis pour qu'il n'y ait pas besoin d'insister.

L'ÉLECTION DU PAS-DE-CALAIS

M. Wilson forçait ceux qui, à un titre quelconque, avaient besoin de lui, à s'abonner à la *Petite France*; M. le préfet du Pas-de-Calais fait de même, avec cette différence toutefois que son intérêt personnel n'est point directement en cause: il force tous les fonctionnaires du département à prendre part à une souscription ouverte afin de couvrir les frais de l'élection du candidat officiel, M. Camecasse. Le minimum est fixé à 2 francs par tête d'employé. On espère que pour ne pas avoir complètement perdu leur argent, ils voteront tous dimanche prochain et feront voter en faveur de l'ancien préfet de police. Nous verrons si cela suffit à changer le scrutin.

CONFÉRENCES MONARCHIQUES

La campagne de conférences monarchiques se poursuit avec un succès qui ne nous

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, Et du droit de modifier la rédaction des annonces. Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 NOVEMBRE

DÉMISSION! DÉMISSION!

Nous publions une série d'extraits empruntés aux journaux républicains, car nous voulons citer principalement les amis et les soutiens du régime actuel.

Avec un ensemble admirable, ils crient à M. Grévy : Démission ! Démission !

Voilà pourtant le chef d'Etat déconsidéré qui s'accroche aux portes de l'Élysée et qui tente de reformer un ministère comme s'il avait encore la moindre influence et le moindre prestige.

Il ne comprend pas qu'il n'est plus rien, ainsi qu'on le lui signifie énergiquement.

La démission de M. Grévy est nécessaire. (Justice.)

Au nom de la morale publique, M. Grévy doit se démettre. (Voltaire.)

Cette présidence, commencée par l'intrigue, continuée par la duplicité, se termine par une faillite morale. (Paris.)

M. Grévy n'est plus rien. (Mot d'Ordre.)

M. Grévy a laissé la honte et le déshonneur s'introduire dans l'Élysée. (Lanterne.)

Après cent ans d'efforts et de lutttes, nous sommes arrivés à établir la République en France, à l'organiser, à l'implanter à tous les rangs de la hiérarchie militaire et administrative.

Et nous, les républicains, qui avons fait notre devoir à la fin de l'Empire, comme l'avaient fait nos pères en 1830 et en 1848, nous ne saurions plus fournir l'effort nécessaire pour nous débarrasser de la pire des monarchies, celle du roi Pétaud ?

Ce n'est pas possible ! (Petite République.)

Le chef de cette étonnante famille est irrévocablement atteint dans sa considération. (XIX^e Siècle.)

M. Grévy a laissé passer l'heure de se

soumettre ; il n'a plus qu'à se démettre. (Paris.)

L'opinion exige la démission de M. Grévy. (XIX^e Siècle.)

M. Grévy est un Président excommunié civilement. Il n'a plus ni autorité, ni prestige, et tout le monde s'éloigne de lui comme d'un pestiféré. (Intransigeant.)

Il est infiniment probable que M. Wilson sortira blanc comme neige des mains de M. le procureur général. Ce trafiquant rusé et madré a « potassé » son code, et il ne s'est permis de vendre des croix et des places que parce qu'il était bien convaincu que la loi ne punissait pas ce genre de trafic. Les magistrats démontreront aisément que le gendre du Président de la République n'a commis aucun acte juridiquement délictueux ou passible d'une condamnation criminelle.

Les honnêtes gens refuseront de tendre la main au marchand de l'Élysée, mais la justice ne pourra le saisir au collet.

M. Jules Grévy, premier magistrat de la République, se propose de nous démontrer que, somme toute, son gendre échappant aux poursuites de la justice, il n'a pas à rougir des scandales de l'Élysée, et il est résolu à conserver la présidence.

Il est un peu ennuyé de tout le bruit qu'on a fait autour de l'affaire Wilson ; il est un peu vexé lorsqu'un ambassadeur étranger vient lui présenter ses lettres de créance ou de rappel, lui parle de la Légion d'honneur ou lui demande des nouvelles de sa famille ; mais il fait contre mauvaise fortune bon cœur, et il se moque un peu du discrédit qu'il jette sur la présidence.

Il n'ignore pas, d'ailleurs, que ce bon M. Wilson n'est pas coupable de tous les crimes dont on l'accuse. Il est bien démontré, par exemple, que ce n'est pas lui qui a soustrait les deux fameuses lettres. M. Grévy connaît le coupable. Il sait que c'est un homme très haut placé, si haut placé qu'il est au-dessus de tous et que ni le Parlement ni la Justice ne peuvent l'atteindre. Et il dort en paix. (Estafette.)

Dans quelles singulières conditions, entre

des candidats sans décision et un Président sans dignité, va s'opérer la refonte du cabinet futur ?

Où découvrir les aspirants dignes d'être choisis ?

Comment M. Grévy leur communiquera-t-il la confiance qu'il n'inspire plus, l'autorité qu'il a perdue ?

Problème effrayant, presque insoluble ! (Petit Journal.)

Les événements se précipitent.

Le ministère Rouvier, dernier et faible rempart qui couvrait à peine M. Jules Grévy, est renversé par un vote de la Chambre, interprète du sentiment de la France entière.

Dans ce Palais-Bourbon, témoin de tant de grandes scènes de notre Histoire, les mandataires de la nation viennent de proclamer que ceux-là ne peuvent rester au gouvernement dont l'honnêteté et la moralité sont mises en doute.

C'est l'honneur de la patrie qui exige la démission du Président de la République, seul face à face à partir de ce moment avec les élus du Peuple.

Aujourd'hui encore, le Parlement, se souvenant des égards dus à un vieillard, se borne à mettre M. Jules Grévy en demeure de se retirer volontairement d'une fonction qu'il ne peut plus occuper avec dignité.

Demain, les représentants de la nation française sauront exiger, si cela est nécessaire, que la première magistrature de la République soit enlevée au beau-père de M. Wilson. (Petit Parisien.)

LA CRISE

M. BRISSON A L'ÉLYSÉE

M. Brisson a été appelé hier matin à 10 heures par le Président de la République, qui lui a demandé son opinion sur la situation.

M. Brisson a répondu que, suivant lui, la crise n'est pas ministérielle mais présidentielle, et qu'elle lui paraissait irrémédiable.

Le Président de la République ayant de-

mandé à M. Brisson les raisons de son opinion, celui-ci a répondu : qu'elles seraient douloureuses à exprimer, mais qu'elles éclatent de toutes parts. Il résulte donc de ces renseignements que M. Brisson partage en principe l'opinion de MM. Clémenceau, Floquet, de Freycinet et Goblet, opinion qui d'ailleurs est devenue générale dans le Parlement.

On assure pourtant que tel n'est pas l'avis de M. J. Ferry ; l'ancien président du Conseil aurait eu tout récemment avec le chef de l'Etat une assez longue entrevue qui se serait terminée par ces mots :

« Surtout, M. le Président, ne vous en allez pas ! Il faut que vous restiez ! »

M. LE ROYER A L'ÉLYSÉE

M. Le Royer, président du Sénat, a été appelé hier matin à onze heures à l'Élysée.

Le bruit court que M. Ribot aurait été appelé également.

Vers deux heures, M. Proal, député des Basses-Alpes, déclarait dans les couloirs de la Chambre qu'il avait été reçu avant midi par M. le Président de la République.

M. Grévy aurait nettement manifesté au député des Basses-Alpes le désir de ne renoncer en ce moment ni à remplir son devoir ni à exercer son droit.

M. Proal ajoutait que dans sa conviction M. le Président de la République était résolu à rechercher jusqu'au bout la solution de la crise ministérielle.

Paris, 22 novembre, 4 h. 46 soir.

Les couloirs de la Chambre continuent à présenter la plus grande animation.

On estime que l'insuccès de M. Grévy auprès des différents personnages politiques, notamment auprès de M. Brisson, augmente les probabilités de la crise présidentielle.

M. Clémenceau, très enquis, dit que les circonstances seules ont mis en présence les pouvoirs législatif et exécutif, mais il y a lieu d'espérer que tout s'arrangera.

M. Ribot, que plusieurs députés ont interrogé, se montre très réservé.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

Mina sourit du bout des lèvres.

— Il sera si heureux de donner l'aisance à celle qu'il aime, continua M^{me} Brindes.

— L'affection vaut mieux que la fortune, tante Marie.

— Douteriez-vous de son amour pour vous, ma chère enfant ? Ce serait ingrat.

— Non, répondit gravement la jeune fille, je crois qu'il m'aime ; mais il y a amour et amour.

— Les plus calmes ne sont pas les moins profonds, ma fille.

Celle-ci se contenta de fixer la feuille de rose qu'elle dessinait avec son aiguille.

— Demain vous serez douce et affectueuse envers la mère de Jean, n'est-ce pas ? insinua la veuve avec un sourire presque suppléant ; vous êtes si vives tons doux, que je crains parfois qu'un mot blessant n'échappe à l'une ou à l'autre, et c'est à vous de...

— Elle s'arrêta.

— De céder, acheva la jeune fille, d'être sou-

mise, je le sais, et pense, comme vous, qu'il vaut mieux commencer mon apprentissage tout de suite.

Ces mots prononcés avec lenteur dénotaient un levain amer. M^{me} Brindes ne s'y méprit pas.

— Prenez garde, Mina, dit-elle vivement, si vous devenez ainsi injuste, vous pourriez rendre la...

L'excellente femme, voyant qu'elle s'engageait sur un terrain dangereux, s'interrompit.

Mina paraissait disposée à achever toutes les phrases de son amie ; elle reprit :

— La... comparaison entre Suzanne Staub et moi, comparaison qui ne serait pas à mon avantage, n'est-ce pas, tante ?

Mise ainsi en demeure, la pauvre M^{me} Brindes ne put que balbutier une phrase inintelligible.

Alors, la jeune fille se dit : M^{me} Moser lui a fait part de ses regrets... aujourd'hui même... et le dard s'enfonça au plus profond de son cœur.

Si, plus confiante, elle eût provoqué les explications de la veuve du tailleur, le ton franc de cette dernière l'eût rassurée ; mais la malheureuse enfant ne dit rien. Voyant M^{me} Brindes triste, songeuse, elle alla l'embrasser.

— Chère tante, ne craignez pas, tout ira bien. Allons, voici l'heure de coucher Rosen, moi-même je suis lasse, à demain.

La petite couchée, elle entra dans la chambre

de sa mère. Tout était resté dans le même ordre qu'apparavant : la veilleuse, le livre favori sur le guéridon, jusqu'au léger parfum d'iris qui se retrouvait dans l'atmosphère. Il semblait qu'attendue, la morte dût bientôt reprendre sa place.

Mina s'agenouilla près du lit. Là, enfonçant son visage dans les couvertures, elle sanglota. Des frissons douloureux et violents parcouraient son corps.

— Oh ! maman ! maman ! s'écria-t-elle avec passion, en relevant la tête, pourquoi es-tu partie ? Je suis si méchante et si malheureuse sans toi !

VII

Le lendemain, dans l'après-midi, pendant que Rosen s'évertuait sur un alphabet à images, Mina continue la broderie de la veille. Dans la tenue austère de son costume noir, le visage de la jeune fille se détache en un relief remarquable. Le front, bien découvert, ne raconte rien des pensées qu'il recèle ; les yeux, plus indiscrets, en laissent deviner une partie. Il est rare que Mina permette l'expansion aux sentiments qui bouillonnent en elle. Élevée dans une atmosphère paisible, au milieu de laquelle la moindre violence produisait un étonnement désapprobateur, elle avait pris les habitudes du calme extérieur. Souvent on disait autour d'elle : « Mina ressemble à sa grand-mère, Dolorès Morena, par les traits du visage ; mais

pour le reste, c'est une vraie fille d'Alsace, sage et tranquille. Alors, M^{me} Klarz, plus clairvoyante, hochait la tête sans rien dire.

Au moment où l'ennemi pénétra dans son patriotique pays, le vrai caractère de Mina, — caractère qui unissait à la fierté de la Catalane celle de l'Alsacienne — apparut. La jeune fille avait dix-huit ans à peine, mais, en quelques jours, elle vieillit de plusieurs années.

Aux scènes de l'invasion étrangère vint s'ajouter pour la famille Klarz un incident navrant l'atteignant en plein cœur. A l'instant où les Allemands victorieux se répandaient dans la ville, trois ublans, le sabre au poing, la menace à la bouche, entrèrent dans la maison du professeur de musique, Rosen. Alors âgée de trois ans, était présente ; à la vue des soldats, des armes étincelantes, l'enfant, prise d'une terreur folle, poussa des cris déchirants suivis bientôt d'une crise affreuse. Des soins continus, toutes les douceurs de l'affection, ne purent effacer d'une manière complète les suites désastreuses de cet horrible effroi sur l'organisation impressionnable de la pauvre petite : à la moindre secousse, la crise nerveuse revenait ; elle ne pouvait supporter ni l'obscurité ni l'isolement.

Mina reçut le contre-coup de ce douloureux événement : son ardent patriotisme, doublé de haine irrédéchite et ardente contre les auteurs de

Etude de M^e RUAULT, notaire à La Gacilly (Morbihan).

RESSOURCE & ESPoir des Pays phylloxérés
Cidre de Bretagne

A VENDRE
DEUX

BELLES PROPRIÉTÉS

L'une de 35 hectares, avec château;
l'autre de 800 hectares.

Les deux très bien plantées de pommiers.
Belles prairies.

S'adresser à M^e RUAULT, notaire
à La Gacilly (Morbihan). (732)

Etudes de M^e GAGNAGE, notaire
à Saumur,
et de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévéés.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de
M^e GAGNAGE,

Le samedi 26 novembre 1887,
à 2 heures de relevée,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 17,

Appartenant à M. CARON, agent
d'assurances.

Entrée en jouissance, 25 décembre 1887.

S'adresser auxdits notaires.

Etude de M^e LE BARON, notaire
à Saumur.

A VENDRE AUX ENCHÈRES

Le dimanche 27 novembre 1887,
à 4 heures 1/2,

Au Vieux-Bourg, commune
de Vivy,

I. LE MOBILIER

Garnissant la maison occupée en dernier
lieu par M. Etienne Beillard.

Au comptant, plus 10 0/0 applicables
aux frais.

II. LA MAISON

Dépendant des successions de M. et
M^{me} Etienne BEILLARD.

A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin
touchant la boirie,

Ancienne maison Simon, maire de
Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter, à M. de
Borville, hôtel de la Poste, et, pour
traiter, à M. GUENYVEAU, château de
la Salle, à Montreuil-Bellay.

A LOUER

MAISON NEUVE

Très confortable,

12, rue de l'Ancienne-Messagerie.

S'adresser à M. FAVARON, rue de
la Comédie. (767)

A LOUER

DE SUITE

VASTE MAISON

Près l'église de Nantilly,

ÉCURIE ET REMISE

S'adresser au bureau du journal.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

SUBSISTANCES MILITAIRES

Conformément à la circulaire ministérielle du 4 novembre 1887, le 10 décembre prochain, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique du service de la fourniture du pain nécessaire aux hommes de troupe, à faire du 1^{er} janvier au 31 décembre 1888, dans les localités du territoire des arrondissements politiques de Saumur, Cholet, Baugé, Segré.

Les personnes qui désireront prendre part à cette adjudication devront faire parvenir avant le 4 décembre, terme de rigueur, dans les bureaux du Sous-Intendant militaire à Saumur :

1^o Une déclaration écrite faisant connaître leur noms, prénoms, qualité et domicile, les services publics dont elles auraient eu antérieurement l'entreprise et les divers arrondissements de fourniture pour lesquels elles se proposent de concourir ;
2^o Une pièce constatant leur qualité de Français ;

3^o La déclaration écrite qu'elles n'ont jamais été déclarées en faillite ou qu'elles ont été réhabilitées, et de plus un certificat du greffier du Tribunal de commerce, portant les mêmes déclarations ;

4^o Un certificat du maire de leur commune constatant le lieu de leur domicile et témoignant de leur moralité. Si le soumissionnaire n'est pas domicilié dans l'arrondissement, la légalisation de la signature du maire est exigée.

Les sociétés qui désireront concourir trouveront dans les bureaux du Sous-Intendant militaire les indications des pièces exigées.

Le cahier des charges est déposé à la Sous-Intendance militaire à Saumur, à la Mairie de Saumur et à la Préfecture de Maine-et-Loire, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance.

Saumur, le 18 novembre 1887.

Le Sous-Intendant militaire,
THIBAUDIER.

Etude de M^e GUERET, notaire à
Brain-sur-Allonnes.

A CÉDER DE SUITE

Bonne Boutique de Cordonnier
Marchand de Chaussures

Seul dans la localité, à Brain-sur-Allonnes.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser soit à M. BOYER, qui l'exploite, soit audit M^e GUERET, notaire à Brain. (802)

A Vendre

Un Moteur à Gaz

Système Otto, force 3 chevaux.

S'adresser chez M. V. BOYER, rue
Saint-Nicolas. (793)

A VENDRE

Petits Chiens de fantaisie

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX

Devantures de Magasin

S'adresser chez M. LARDÉ.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de
fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

M. BALZEAU-MAURAT, entrepreneur, déclare qu'il n'a rien de commun avec M. PERDRIAU, entrepreneur au Pont-Fouchard.

MANUFACTURE
DE
PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépiciér et Collmann est en ce moment à Saumur.

S'adresser à l'hôtel de Londres.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange
nullement du travail; il est à
la portée des petites bourses,
et, dès le deuxième jour, il produit
une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND,
MÉDECIN SPÉCIALISTE
(1, rue St-Louis, à MELUN S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

Offres et Demandes

ON DEMANDE un petit garçon.
S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.
S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

SAUMUR

Le 21 novembre 1887.

Le Maire

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

188

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat

BUREAU CENTRAL: rue Dacler, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des
Mobilier qui seront confiés à cette entreprise.

SUCRE POUR VENDANGES

à 75 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Daillé, Saumur.

DENTS

SANS PALAIS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET

0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage
du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie. (267)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 NOVEMBRE 1887.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 90	80 40	Est	770	775	Obligations.			Gaz parisien	520	518
3 % amortissable	83 85	83 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1240	1235	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527	526 75	Est	392	392
4 1/2 %	100 70	100 40	Midi	1160	1157 50	— 1865, 4 %	522	521	Midi	398	397 50
4 1/2 % (nouveau)	106 60	106 45	Nord	1542 50	1530	— 1869, 3 %	408 50	407 25	Nord	405	404 50
Obligations du Trésor	513	514	Orléans	1297 50	1295	— 1871, 4 %	392 50	392 75	Orléans	399 75	398 50
Banque de France	4260	4260	Ouest	866 25	865	— 1875, 4 %	514 25	514	Ouest	396	397 50
Société Générale	451 25	451 25	Compagnie parisienne du Gaz	1300	1300	— 1876, 4 %	513	513 75	Paris-Lyon-Méditerranée	396	395 75
Comptoir d'escompte	1027 50	1027 50	Canal de Suez	1993 50	1990	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	393 50	392 50
Crédit Lyonnais	553	555	C. gén. Transatlantique	520	521 25	Obligations communales 1879	478	479	Canal de Suez	586	588
Crédit Foncier, act. 100 fr.	1282 50	1280	Russe 5 0/0 1870	99 30	99 50	Obligat. foncières 1879 3 %	474 50	474 50	Panama 6 0/0	382 50	375 50
Crédit mobilier	312 50	317 50				Obligat. foncières 1 83 3 %	384	384			
Canal Intér.-Panama	258 75	257 75									

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.